

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 7 mai 2025

MAIRIE DE TRINITE (LA)
Hôtel de Ville
rue de l'Hôtel de Ville
06340 LA-TRINITE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

REGIE EAU D'AZUR

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00258854		Prélevé le : vendredi 02 mai 2025 à 07h40
Unité de gestion		1895	REGIE EAU D'AZUR	par : PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN /
Installation	UDI	000093	RESEAU LA TRINITE	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000000090	RESEAU TRINITE 2	
Localisation exacte			ROBINET STADE DE L'OLI	
Commune			TRINITE (LA)	

Mesures de terrain

	Résultats	limites de qualité		Références de qualité		
		inf.	sup.	inf.	sup.	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	16,3 °C				25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,7 unité pH			6,50	9,00	
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	341 µS/cm			200,00	1 100,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	<0,03 mg(Cl ₂)/L					
Chlore total	0,04 mg(Cl ₂)/L					

Commentaires de terrain :

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1BA Code SISE de l'analyse : 00258863 Référence laboratoire : LSE2505-24452

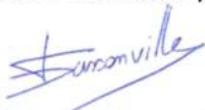
	résultats	limites de qualité		références de qualité		
		inf.	sup.	inf.	sup.	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET					

	résultats		limites de qualité		références de qualité	
			inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Turbidité néphélobométrique NFU	0,12	NFU				2,00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µg/l	38	µg/L				200,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromates	<3	µg/L		10,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00258854)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes



Fabrice Dassonville

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).